

côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage  
**l'est du québec**

**dans nos régions**



Photo Carol Sirots

**Nouveaux citoyens**

Sept personnes ont reçu leur certificat de citoyenneté canadienne, vendredi, à Sept-Îles. Trois Français, deux Chinois, une Haïtienne et une Sud-Vietnamienne sont ainsi devenus des Canadiens. Le maire Jean-Marc Dion souhaite ici la bienvenue à l'un d'entre eux sous le regard réjoui du juge Hélène Boillargeon-Côté qui présidait la cérémonie. C'était la première fois que la cour de la citoyenneté siègeait à l'extérieur de Montréal ou de Québec.

**La Beauce**

A une réunion d'information tenue à Lac-Mégantic, l'astronome René Racine a fait savoir que l'observatoire du mont Mégantic est en voie de réalisation car, dit-il, la forme de la route pour l'accès au télescope est très avancée et sera complétée avant l'été prochain. Ne pouvant faire connaître les prochains développements du côté construction de l'observatoire, M. Racine a signalé que parmi les projets réalisables, l'on songe à aménager le relais avec terrain de stationnement et site pour tables de pique-nique sur le tracé qui conduit à l'observatoire astronomique.

**La Rive-Sud**

Un conseiller municipal à Lévis, M. Marcel Lacroix, a tenu une fois de plus à inscrire sa dissidence lundi quant à une résolution du conseil de ville de payer sa quote-part du déficit prévu pour le maintien du transport en commun sur la Rive-Sud. Cette année, ce déficit sera de l'ordre de \$190.000, prévoit-on, remboursé à Autobus Lévis Inc. à 50 p.c. par le gouvernement provincial et à 50 p.c. par les 5 municipalités membres du comité intermunicipal. Selon M. Lacroix, chacun doit respecter ses engagements: "Que le ministère des Affaires municipales paye d'abord la subvention de \$28.000 qu'il doit au conseil de Lévis concernant sa part du déficit pour l'année 1974".

**La Côte-du-Sud**

C'est au camp-école du Lac Trois-Saumons qu'aura lieu cette année, du 9 au 11 octobre, le

congrès annuel des Ornithologues amateurs du Québec.

**Le Bas Saint-Laurent**

Aujourd'hui, au Festival d'automne de Rimouski, en plus des spectacles et des activités régulières aux Coins des cousineaux, des fêtards, des chansonniers et du plein air, soulignons la Balade Ti-Cousin, un rallye automobile humoristique, ainsi que l'arrivée dans la soirée du navire Camille Marcoux de Matane, qui fait un voyage spécial pour les cousins de Matane qui viennent au festival. Pendant la tournée des Matanais, les Rimouskois pourront monter à bord pour une balade autour des îles de Bic.

**La Côte-Nord**

Plus de 80 personnes, confrères et amis, ont participé à une récente soirée organisée pour marquer le 20e anniversaire de vie septilienne de M. Pierre Chouinard, un professionnel avantageusement connu dans la région. Les surplus accumulés au terme de cette soirée amicale ont été versés au Club Lions pour son oeuvre au Camp des jeunes.

**Portneuf**

L'information aux citoyens semble préoccuper davantage les autorités municipales de la région. A la suite de la ville de Donnacona, une autre localité, Saint-Augustin, vient de lancer son journal d'information municipale, "Trait d'Union". On sait que les autorités municipales de Saint-Raymond et Cap-Santé publient également des informations à l'intention de leurs contribuables. Dans ces différentes publications, on retrouve un compte rendu des activités municipales ainsi que celles de diverses organisations paroissiales.

**Remplacer le CRDEQ par la COMEQ**

par Réal LABERGE

**RIVIERE-DU-LOUP** — S'il n'en tient qu'aux milieux libéraux de la région, le Conseil régional de développement de l'Est du Québec doit disparaître, pour céder toute la place à COMEQ, un organisme qui regroupe les maires du territoire.

Pour une résolution-surprise, c'en est une de portée pour le moins dramatique qu'a proposée le maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, et qu'a adoptée d'emblée le congrès des militants libéraux de la région des Alléghanys, dimanche, à Rivière-du-Loup.

Qu'on coupe les subventions gouvernementales au CRD de l'Est du Québec et que la COMEQ devienne le porte-parole unique des municipalités, et par le fait même des citoyens de toute la région, disait en substance la recommandation entérinée sans discussion et pratiquement sans opposition.

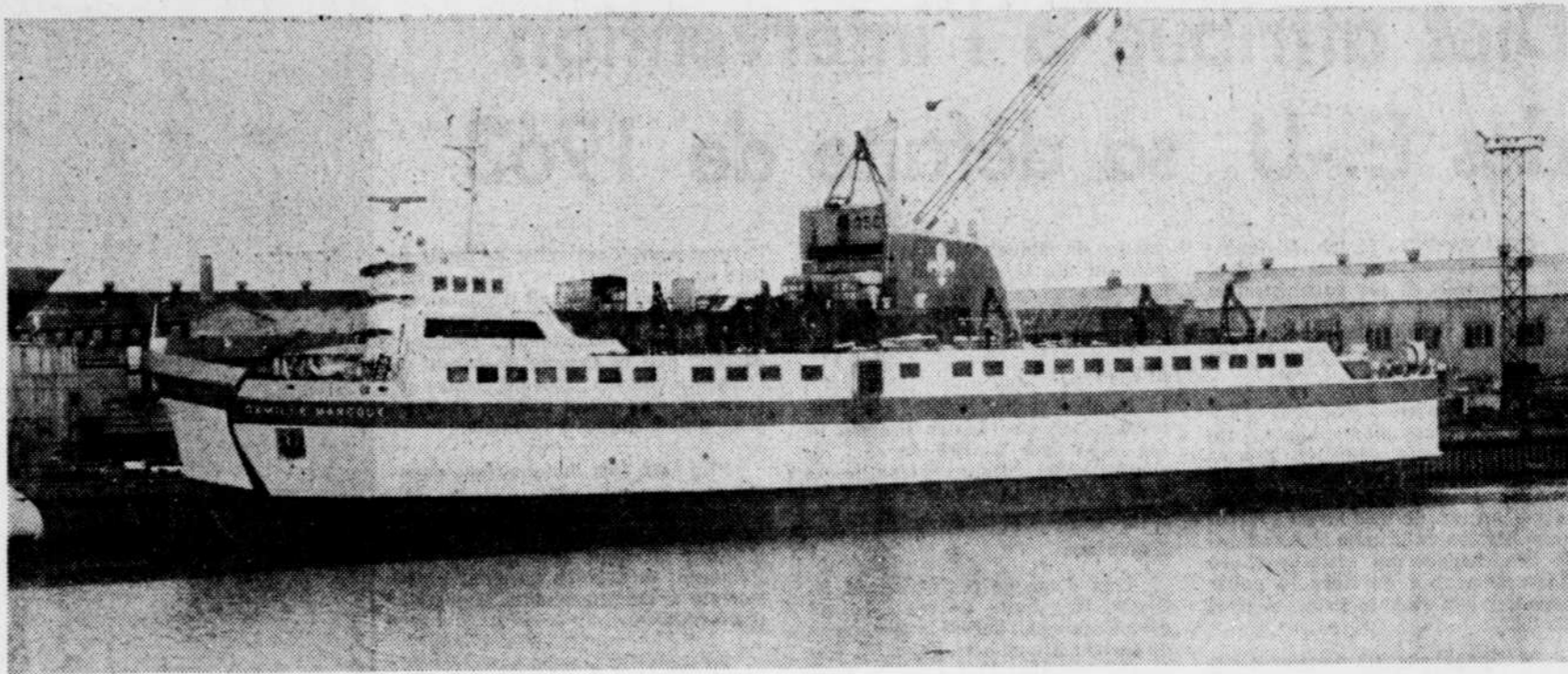
D'un trait de plume, et sans autre regard à l'endroit de la politique et de l'appareil de "consultation populaire" instaurés il y a à peine une dizaine d'années par le gouvernement en place, les militants libéraux de la

région se sont ainsi prononcés pour l'abolition du premier CRD du Québec et son remplacement par une de ses "émanations ou sous-produits", la conférence régionale des maires, formée depuis quelques années seulement.

La prise de position inattendue n'a fait suite qu'à la seule intervention de son proposeur, le Dr Godbout. "Le CRDEQ a commencé à perdre ce qui lui reste de crédibilité; il n'a plus d'ouvrage à faire et il ne représente que certains groupes particuliers de la voix régionale; tandis que la COMEQ regroupe 226 des 230 municipalités de l'Est du Québec et des personnes qui ont véritablement été élues par la

population", a-t-il brièvement expliqué.

Dans un aussi court exposé des considérations à l'appui de la recommandation, le texte soumis aux militants libéraux signalait que le CRD et la COMEQ sont des organismes qui se chevauchent de plus en plus dans leurs activités et leurs objectifs; qu'on y retrouve les mêmes personnes et un doublement de participation aux réunions; que les autorités gouvernementales semblaient enfin prêter plus d'attention aux recommandations de la COMEQ qu'à celles du CRD de l'Est du Québec.



**Gratuité demandée**

La ville de Sept-Îles demande la gratuité pour les automobiles et leurs passagers sur les traversiers entre Godbout et Matane. Et le conseil municipal sollicitera l'appui de la conférence des maires de la Côte-Nord et des corps intermédiaires. Présentement, un passage aller seulement coûte \$10 par voiture, \$2,50 par enfant de 5 à 12 ans et \$4 par adulte; la Société des traversiers veut fixer le prix à \$12 par voiture et à \$5 par adulte. La résolution de la ville de Sept-Îles, présentée par le conseiller Aylmer Whittom, parviendra aux députés Donald Gallienne, Marc-Yvan Côté et Gérard-D. Lévesque.

**Les caméras au conseil municipal**

par Gilles OUELLET  
 du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Les membres du conseil municipal de Sept-Îles ont siégé, lundi soir, sous les feux de trois puissants réflecteurs et sous les regards indiscrets de trois caméras de la Compagnie de télévision de Sept-Îles. Et ils ont survécu!

Car, ils craignaient. Avant l'assemblée, alors que quatre techniciens s'appliquaient à faire des dernières vérifications au lourd équipement, des conseillers prenaient place, bavardaient avec des journalistes ou avec quelques-uns des 14 contribuables

présents, ils blaguaient un peu, bref, ils tentaient de dissiper un certain "trac".

Tous portaient la cravate. Quelques-uns avaient même pris soin de choisir un complet de lainage, aux teintes réputées excellentes pour le petit écran. Car, ma chère, ce sera une production en couleurs, ah oui!

Aucun incident majeur n'a terni cette séance d'une heure et demie. Il y a bien eu le conseiller Jean-Paul Légaré qui est arrivé avec dix minutes de retard et qui s'est efforcé de se plier en quatre pour ne pas obstruer les caméras.

Il y eut aussi les interventions à saveur que trop politique du conseiller Ghislain Fournier qui paraissait vouloir se refaire une quelconque virginité. Il a vanté le travail des trois dernières années, déploré "les bavures faites sur des dépenses de \$900" (il doit y avoir un lien à faire avec une histoire de compte de dépenses là-dessous), louangé les fondateurs de l'école privée locale, et piqué une petite crise en faveur d'une glace dans un quartier qu'il connaît bien.

Élément nouveau, les citoyens doivent maintenant se présenter à un micro au milieu de la salle, s'identifier et poser des questions courtes. Hier,

un contribuable et un journaliste ont meublé la plus courte période de questions de l'année.

Les conseillers et le maire visionneront la bande enregistrée et décideront si cette expérience est suffisamment édifiante pour être projetée dans les 5.000 foyers abonnés au câble. Si c'est le cas, l'émission sera en ondes mercredi soir à 19 heures 30.

Voyons voir si la zizanie ne s'installe pas dans certains foyers maintenant: l'un voulant suivre le conseil, l'autre tenant à sa partie de hockey. Tout compte fait, si c'est le score qui compte, le choix est vite fait!



**Gallé**

**Jeudi  
 7 Octobre  
 à 14 heures,**

**Gallé vous présente son grand défilé de Mode Automne-Hiver, au centre d'achat JADIS à Charlesbourg.**

La mode à l'état pur.  
 5555 Ouest, 3e Avenue à Charlesbourg.

CONSULTEZ  
**Gérard Robitaille**  
 3e ETAGE

**laliberté** MAIL ST-ROCH

**TELECOULEUR RCA XL-100 AVEC ECRAN DE 20"**

Tube-image Super Accu-Color à matrice noire. Châssis de 30.000 volts, 100% transistorisé. Accord précis automatique par bouton-poussoir (AFT). Syntonisation rotative UHF/VHF fiable, transistorisée. Attraitant meuble contemporain d'entretien facile fini similinoyer.

**SPECIAL ROBITAILLE 549<sup>95</sup> BASE INCLUSE**

**RCA XL-100 20"**

**Les Sportatifs**  
 Puissants téléviseurs noir et blanc pour les gens dans le vent

**TELEVISEUR NOIR ET BLANC 100% TRANSISTORISE**  
 Lampe-image 12". Châssis 13.000 volts. Tube-image à allumage rapide. Syntonisateur VHF "New Vista 100". 3 modules enchâssés. Accurcuit. Antenne combinée VHF/UHF.

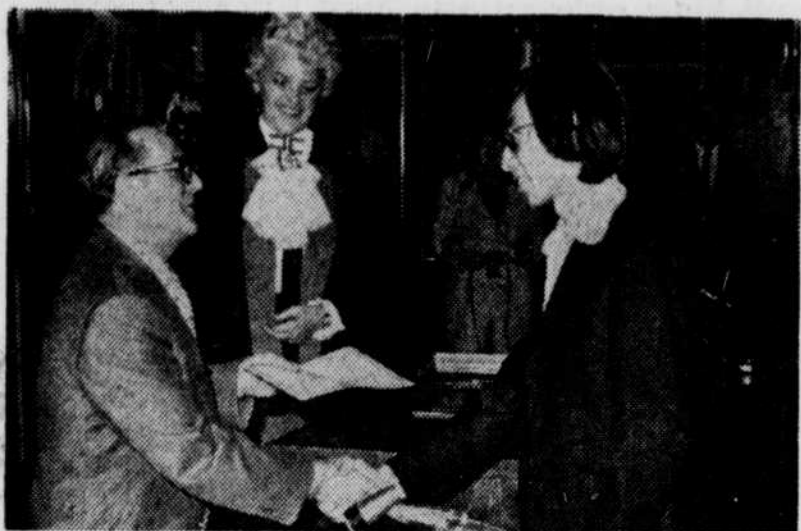
PRIX SUGGERE PAR LE MANUFACTURIER: \$134,95  
**SPECIAL ROBITAILLE 119<sup>95</sup> PLAN MISE DE COTE ET CONDITIONS FACILES**



l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix

# le québec régional

## dans nos régions



### Nouveaux citoyens

Sept personnes ont reçu leur certificat de citoyenneté canadienne, vendredi, à Sept-Îles. Trois Français, deux Chinois, une Haïtienne et une Sud-Vietnamienne sont ainsi devenus des Canadiens. Le maire Jean-Marc Dion souhaite ici la bienvenue à l'un d'entre eux sous le regard réjoui du juge Hélène Boillargeon-Côté qui présidait la cérémonie. C'était la première fois que la cour de la citoyenneté siégeait à l'extérieur de Montréal ou de Québec.

### La Beauce

A une réunion d'information tenue à Lac-Mégantic, l'astronome René Racine a fait savoir que l'observatoire du mont Mégantic est en voie de réalisation car, dit-il, la forme de la route pour l'accès au télescope est très avancée et sera complétée avant l'été prochain. Ne pouvant faire connaître les prochains développements du côté construction de l'observatoire, M. Racine a signalé que parmi les projets réalisables, l'on songe à aménager le relais avec terrain de stationnement et site pour tables de pique-nique sur le tracé qui conduit à l'observatoire astronomique.

### La Rive-Sud

Un conseiller municipal à Lévis, M. Marcel Lacroix, a tenu une fois de plus à inscrire sa dissidence lundi quant à une résolution du conseil de ville de payer sa quote-part du déficit prévu pour le maintien du transport en commun sur la Rive-Sud. Cette année, ce déficit sera de l'ordre de \$190.000, prévoit-on, remboursé à Autobus Lévis Inc. à 50 p.c. par le gouvernement provincial et à 50 p.c. par les 5 municipalités membres du comité intermunicipal. Selon M. Lacroix, chacun doit respecter ses engagements: "Que le ministère des Affaires municipales paye d'abord la subvention de \$28.000 qu'il doit au conseil de Lévis concernant sa part du déficit pour l'année 1974".

### La Côte-du-Sud

C'est au camp-école du Lac Trois-Saumons qu'aura lieu cette année, du 9 au 11 octobre, le

congrès annuel des Ornithologues amateurs du Québec.

### Le Bas Saint-Laurent

Aujourd'hui, au Festival d'automne de Rimouski, en plus des spectacles et des activités régulières aux Coins des cousins, des fêtes, des chansonniers et du plein air, soulignons la Balade Ti-Cousin, un rallye automobile humoristique, ainsi que l'arrivée dans la soirée du navire Camille Marcoux de Matane, qui fait un voyage spécial pour les cousins de Matane qui viennent au festival. Pendant la tournée des Matanais, les Rimouskois pourront monter à bord pour une balade autour des îles de Bic.

### La Côte-Nord

Plus de 80 personnes, confrères et amis, ont participé à une récente soirée organisée pour marquer le 20e anniversaire de vie septilienne de M. Pierre Chouinard, un professionnel avantageusement connu dans la région. Les surplus accumulés au terme de cette soirée amicale ont été versés au Club Lions pour son oeuvre au Camp des jeunes.

### Portneuf

L'information aux citoyens semble préoccuper davantage les autorités municipales de la région. A la suite de la ville de Donnacona, une autre localité, Saint-Augustin, vient de lancer son journal d'information municipale, "Trait d'Union". On sait que les autorités municipales de Saint-Raymond et Cap-Santé publient également des informations à l'intention de leurs contribuables. Dans ces différentes publications, on retrouve un compte rendu des activités municipales ainsi que celles de diverses organisations paroissiales.

# Hausse du taux de la taxe scolaire, dans Charlevoix

par J.-Thérèse LEGENDRE

**LA MALBAIE** — L'augmentation de l'évaluation foncière dans Charlevoix contribuera à hausser les comptes de taxes scolaires, en plus de l'augmentation du taux de la taxe.

Dans les deux commissions qui couvrent le champ de taxation scolaire dans Charlevoix, l'évaluation a fait un bond important, principalement à cause de nouvelles constructions et de rénovations, mais aussi parce que l'on a confectionné de nouveaux rôles d'évaluation.

Il faut cependant tenir compte que les commissions scolaires ne pourraient hausser l'évaluation imposable sur chaque compte de taxes, de plus de 10 pour 100 ce qui signifie que si, dans une commission scolaire, l'évaluation totale imposable est augmentée de 25 pour 100 sur l'an dernier, les contribuables n'auraient pas nécessaire-

ment à subir une hausse équivalente de leur évaluation personnelle.

A la commission scolaire du Gouffre, le taux de la taxe a été porté de \$1.30 en 1975-76, à \$1.45 en 1976-77 ce qui donne une hausse de \$0.15 du \$100 d'évaluation. Durant la même période, l'évaluation a été portée de \$39 à \$50 millions. Cependant, la commission scolaire du Gouffre retirera pour ses dépenses non subventionnées, 125 pour 100 de plus que l'an dernier. Pour l'an dernier, où une portion de \$0.25 de la taxe allait à ce poste pour une somme d'environ \$100.000. Pour l'année en cours, (1976-77), la taxe de \$1.45 donne \$0.45 à la commission scolaire pour les dépenses non subventionnées ce qui rapportera avec la nouvelle évaluation \$225.000.

A la commission scolaire Laure Conan, le taux de la taxe foncière a été haussé de \$0.02 le portant à \$1.48 alors que l'évaluation a été portée de \$65.000.000 à \$79.000.000 en 1976-77.

Cette hausse ajoutée à celle du taux de la taxe, augmente de près de 43 pour 100 ce qui reviendra à la commission

scolaire pour les dépenses non subventionnées, soit environ \$379.000 comparativement à \$266.000 l'an dernier.

## Donnacona veut résoudre le problème de ses côtes

par Gérard ROCHETTE

**PORTNEUF** — Le ministère des Transports devra délier davantage les cordons de sa bourse, afin de permettre une solution au problème des côtes que rencontre présentement la ville de Donnacona, spécialement dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Selon des informations fournies à une assemblée publique tenue lundi soir et présidée par le maire, M. Louis-Marie Gaudreault, il fut révélé que le règlement d'emprunt au montant de \$950.000, adopté par le conseil, ne recevrait pas la sanction de la commission municipale de Québec, si une subvention de \$475.000, soit 50 pour 100 du coût, n'est pas consentie par le ministère des Transports.

Par ailleurs, les citoyens ont ap-

pris que la côte de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, dans la condition actuelle, pourrait être éventuellement fermée à la circulation si le danger qu'elle représente s'accroît. Cette décision aurait donc comme conséquence de couper le parcours de l'historique Chemin du Roy.

Le maire a déclaré que les démarches avaient déjà été entreprises pour obtenir une aide financière supérieure: une subvention de \$225.000 a été confirmée par le ministère des Transports.

Mentionnons que les citoyens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste entendent s'impliquer dans cette affaire, alors qu'un comité a été formé pour faire les représentations qui s'imposent et surveiller le dénouement de ce problème prioritaire et majeur.

## Une faillite fait perdre \$100,000 à des agriculteurs

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-GERMAINE** — Des producteurs agricoles de la région de Dorchester-Bellechasse, perdent quelque \$100.000 de revenus dans la faillite de l'Abattoir Gosselin Ltée, de Sainte-Germaine, d'au-delà de \$600.000.

C'est ce qu'a appris, hier, LE SOLEIL, par l'entremise de Ghyslain Lalande-Carreau, secrétaire du comité de producteurs agricoles sur la faillite de l'Abattoir Gosselin Ltée.

Selon notre informateur, l'action en faillite a été prise par les quelque 20 employés de l'Abattoir Gosselin Ltée, après que cette entreprise eut fermé ses portes, soit quatre mois après avoir annoncé dans le journal hebdomadaire "La Voix du Sud" que l'Abattoir Gosselin était sous inspection fédérale.

Devant l'ampleur des conséquences d'une telle faillite sur l'économie agricole régionale du secteur de Dorchester-Bellechasse, les producteurs agricoles ont réagi, et soutenus dans leurs démarches par le service d'action communautaire du CLSC de Lac-Etchemin et le bureau régional de l'UPA de Québec-Sud, ont décidé de protéger leurs droits par la formation d'un comité.

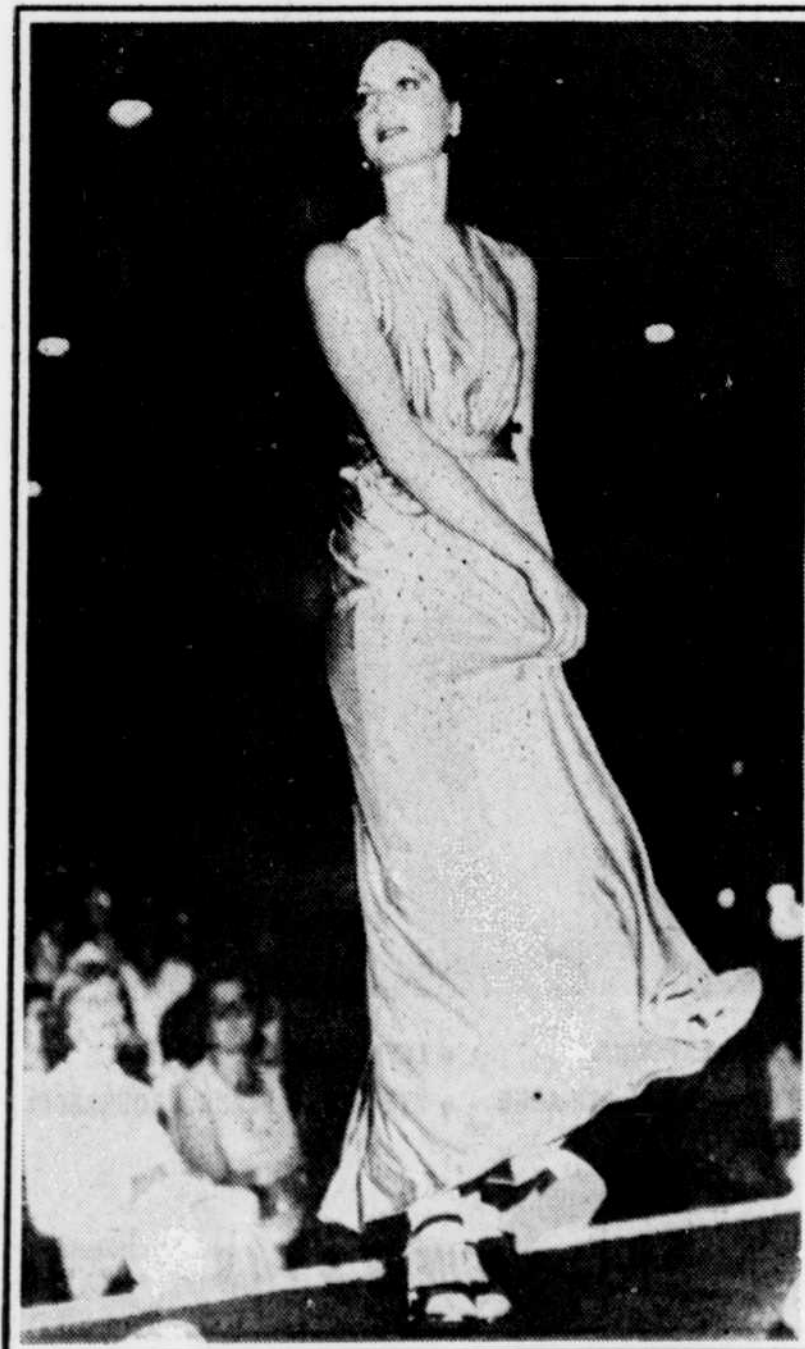
L'une des tâches de ce comité, dont les porte-parole des agriculteurs sont MM. Léopold Bruneau et Noël Nadeau, a expliqué Ghyslain Lalande-Carreau, est de sensibiliser les dirigeants de l'UPA et le ministère de l'Agriculture, à la nécessité de mettre en place une protection contre de tels risques pour les agriculteurs qui font affaire avec les abattoirs et les autres usines de transformation.

Aussi, de voir les possibilités de faire indemniser les producteurs lésés dans cette faillite de l'Abattoir Gosselin Ltée, par le ministère de l'Agriculture, vu qu'une fois les créanciers privilégiés et les créanciers garantis se sont payés, il ne restera plus grand chose pour les fournisseurs agricoles du secteur de Sainte-Germaine et autres créanciers.

Ce problème, a ajouté notre informateur, a été porté à l'attention des délégués de l'UPA de Québec-Sud, lors des mini-congrès de cet organisme, qui par des résolutions demandent que le ministère de l'Agriculture oblige dans l'avenir, les abattoirs et autres usines de transformation à protéger les fournisseurs agricoles par une assurance, un bon de garantie ou un cautionnement.



Côte de la rue Notre-Dame, à Donnacona



# Gallé

Jeudi  
7 Octobre  
à 14 heures,

Gallé vous présente son grand défilé de Mode Automne-Hiver, au centre d'achat JADIS à Charlesbourg.

La mode à l'état pur.  
5555 Ouest, 3e Avenue à Charlesbourg.

CONSULTEZ

## Gérard Robitaille

3e ETAGE

# aliberté

MAIL ST-ROCH

**TELECOULEUR RCA XL-100 AVEC ECRAN DE 20"**

Tube-image Super Accu-Color à matrice noire. Châssis de 30.000 volts, 100% transistorisé. Accord précis automatique par bouton-poussoir (AFT). Syntonisation rotative UHF/VHF fiable, transistorisée. Attraitant meuble contemporain d'entretien facile fini similinoyer.

SPECIAL ROBITAILLE

## 549<sup>95</sup>

BASE INCLUSE

**RCA XL-100**  
20"

## Les Sportatifs

Puissants téléviseurs noir et blanc pour les gens dans le vent.

**TELEVISEUR NOIR ET BLANC 100% TRANSISTORISE**

Lampe-image 12". Châssis 13.000 volts. Tube-image à allumage rapide. Syntonisateur VHF "New Vista 100". 3 modules enfichables. Accucircuit. Antenne combinée VHF/UHF.

PRIX SUGGERE PAR LE MANUFACTURIER: \$134.95  
SPECIAL ROBITAILLE **119<sup>95</sup>** PLAN MISE DE COTE ET CONDITIONS FACILES

# Deguisse veut prouver quelque chose avec les Jaros

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — "En acceptant les offres de M. André Veilleux, pour évoluer cette saison avec les Jaros de Beauce, de la Ligue nord-américaine de hockey, je n'avais qu'un seul but, soit de démontrer aux magnats du hockey majeur que ma carrière de gardien de but est loin d'être terminée."

C'est ce qu'a déclaré, hier, le gardien de but Michel Deguisse, l'an dernier avec les Nordiques de Québec, lors d'une entrevue accordée au SOLEIL au terme d'une conférence de presse des JAROS DE BEAUCE, tenue à Sainte-Marie, où le propriétaire des Jaros, M. André Veilleux a présenté sept joueurs déjà sous contrats avec son équipe, et dévoilé les noms de plusieurs joueurs qui, déjà, sont assurés de leur poste au sein de cette

équipe de la Ligue nord-américaine de hockey.

A savoir ce qu'il pensait de l'organisation des Nordiques de Québec, Michel Deguisse dit avoir été traité en professionnel, mais a "jeté le blâme sur l'entraîneur Jean-Guy Gendron, pour ne pas lui avoir donné sa chance l'hiver dernier"

"Lorsque je me suis aperçu, dit-il, que l'entraîneur Gendron n'avait pas confiance en moi, ceci était loin de m'aider et le pire c'est qu'il me laissait sur le banc."

Michel Deguisse a tenu à rendre hommage aux sportifs de la ville de Québec et n'a eu que des éloges à l'endroit du gérant des Nordiques de Québec, Maurice Filion.

Deguisse, s'il ne s'est pas présenté à l'organisation des Cowboys de Calgary, de l'Association mondiale, c'est que le contrat que lui a présenté Joe Crozier était ridicule et qu'après avoir été cédé à San Diego, il s'est rendu compte que cette organisation comptait déjà les services de cinq gardiens de but.

Ce serait au début de septembre dernier, que le propriétaire des Jaros de Beauce a communiqué par téléphone avec Michel Deguisse qui sans dévoiler le montant du contrat qu'il a signé avec les Jaros, s'est dit très satisfait de l'entente intervenue avec André Veilleux.

Edition 1976-1977

Si l'on en juge d'après ce qu'a dévoilé, hier, M. André Veilleux, l'édition des Jaros de Beauce, pour la saison 1976-1977 sera des plus spectaculaires, avec la venue d'anciens joueurs de l'Association mondiale, de la Ligue centrale ou de la Ligue américaine.

De l'alignement des Jaros de Beauce de l'an dernier, dont l'entraîneur sera de nouveau le joueur de centre Jocelyn Hardy, il n'y a que le défenseur Peter Folco et l'ailier gauche René Villemure.

Toutefois, advenant que l'ailier gauche Richard Grenier et le défenseur Wally Weir ne fassent pas l'équipe des Nordiques de Québec, ceux-ci rejoindraient les Jaros de Beauce, a souligné M. Veilleux.

Bien qu'André Veilleux n'ait pas eu de nouvelles du défenseur Ted McAneely, l'an dernier avec les Oilers d'Edmonton, et auparavant avec les Seals d'Oakland, de la Ligue nationale, puis de l'ailier droit Bruce MacGregor, de l'organisation des Oilers d'Edmonton, il apparaît que ceux-ci se rapporteront dès demain à l'entraîneur Jocelyn Hardy.

On rappelle que dans le cas de

Bruce MacGregor il n'en coûterait qu'un montant de \$10.000 aux Jaros de Beauce, même si celui-ci est déjà sous contrat avec les Oilers pour un montant de \$125.000.

En plus de Michel Deguisse, les Jaros de Beauce aligneront le gardien de but Bernard Germain qui, l'an dernier, a évolué à Dallas de la Ligue centrale et pour Flint de la Ligue internationale.

Du côté des défenseurs déjà sous contrat avec les Jaros de Beauce, il y a Serge Lajeunesse qui l'an dernier a évolué avec Richmond de la Ligue américaine et a déjà fait sa marque dans l'organisation du Canadien Junior et avait été le premier choix des Red Wings de Détroit.

Il y a aussi le défenseur Ron Pronchuck qui l'an dernier évoluait avec les Nordiques du Maine et qui a participé au camp d'entraînement des Nordiques de Québec.

En plus d'être l'un des piliers à l'offensive, l'entraîneur Jocelyn Hardy qui l'an dernier avec les Jaros de Beauce a remporté le championnat des compteurs de la Ligue nord-américaine en plus de fracasser plusieurs records offensifs de ce circuit, pourra compter sur les services de nouveaux venus tels que:

Terry Smith, joueur de centre, l'an dernier avec le Dallas, de la Ligue centrale, où il a marqué 22 buts et obtenu 30 assistances.

Murry Kuntz, qui a évolué dans la Ligue américaine l'an dernier.

Paul Daigle, joueur de centre, l'an dernier avec le Oklahoma City.

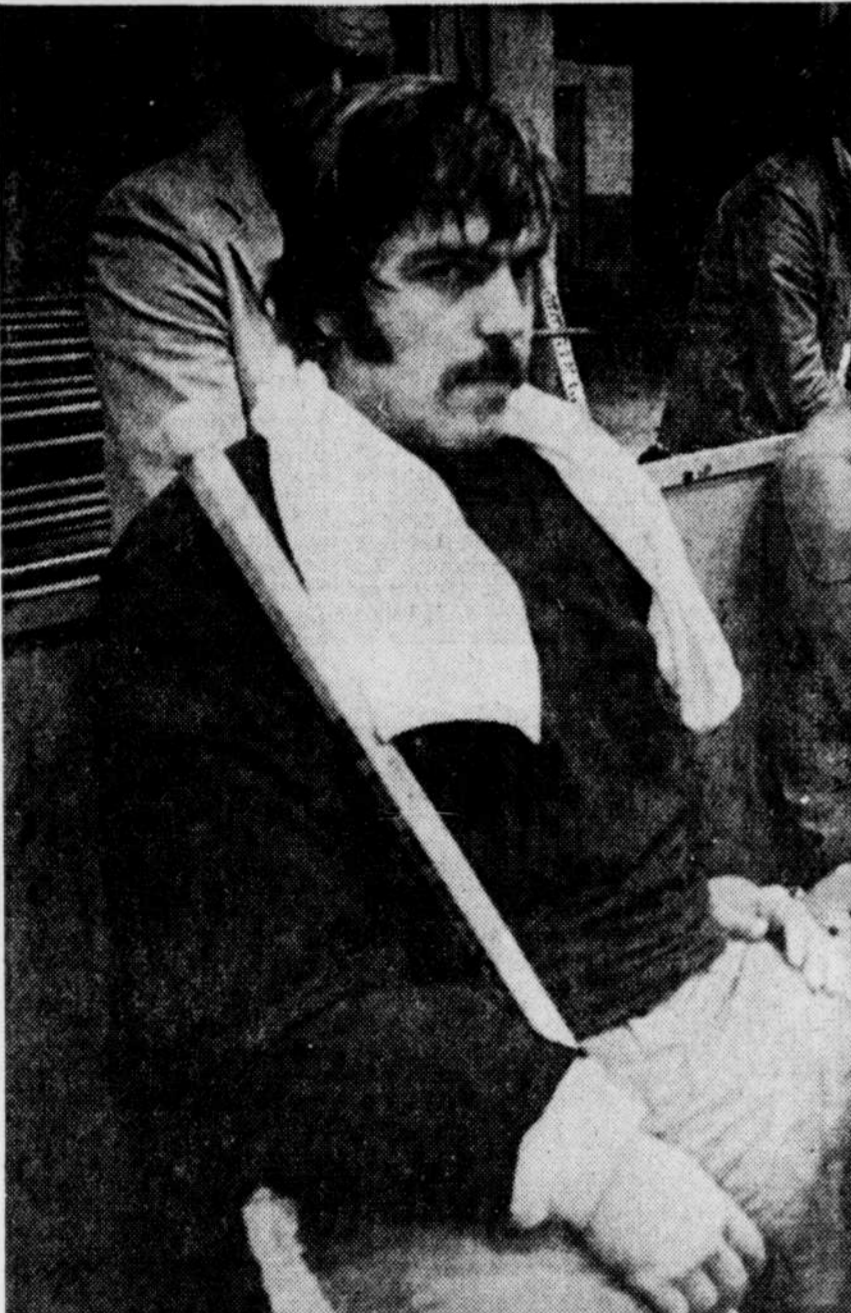
Réjean Giroux, ailier droit, l'an dernier avec le Dallas de la Ligue centrale et qui a déjà porté l'uniforme des Nordiques de Québec et des Nordiques du Maine.

Ed Pizunsky, ailier droit, obtenu par la voie du repêchage et qui l'an dernier a évolué avec les Blades d'Erie de la Ligue nord-américaine de hockey.

**Joueurs invité**

Parmi les joueurs invités au camp d'entraînement des Jaros de Beauce, qui débute aujourd'hui, à l'aréna de Beauceville, il y a deux joueurs de la Beauce, soit Kevin Troy, de Beauceville, l'an dernier avec les Nordiques du Maine, puis Richard Poirier, de Lambton, qui a fait sa marque dans le hockey Junior "A" pour l'équipe de Lac-Mégantic.

Aussi, Don Harris, joueur d'avant de Montréal et recommandé par le défenseur Wally Weir, puis le défenseur Régis Vallières, de Honfleur, qui l'an dernier a évolué pour les Castors de Sherbrooke, de la Ligue junior majeur du Québec.



Ainsi, Michel Deguisse n'était pas tellement content du sort que lui faisait subir Jean-Guy Gendron, l'an dernier, avec les Nordiques. Il est vrai que le jeune gardien s'est alors retrouvé sur le banc plus souvent qu'à son tour.

## Moins d'étrangers à Rimouski pour la chasse des faisans

La fameuse chasse des faisans qui a donné naissance au Festival d'automne de Rimouski, en 1971, et qui constitue depuis l'un des éléments majeurs du festival, intéresse malheureusement de moins en moins de chasseurs habitant à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent.

Pourtant, dès le début, cette chasse des faisans avait réussi à attirer des sportifs de toutes les régions du Québec, des provinces maritimes et des Etats américains de la Nouvelle-Angleterre. Et c'est peut-être la trop grande renommée de cette chasse des faisans qui est en train de provoquer le désintéressement actuel qu'on ressent partout à son égard.

Pourquoi? Parce que les Rimouski et les citoyens de la région se sont vite "tannés" de voir les chasseurs étrangers envahir le parc provincial de Rimouski ou le village Les Hauteurs pour récolter "leurs" faisans! Et ils se mirent à exercer des pressions sur les dirigeants du festival pour que ces derniers trouvent une formule permettant aux chasseurs sportifs du Bas-Saint-Laurent d'avoir autant accès que les "touristes" à cette fameuse chasse des faisans.

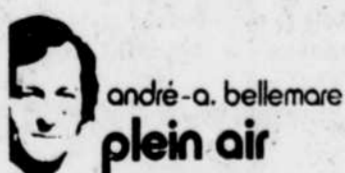
C'est un peu ce qui s'est produit dans le cas des activités du Carnaval de Québec. Sauf que, dans la capitale provinciale, les citoyens ont compris, depuis longtemps, qu'un carnaval ou un festival constitue une occasion de relever l'économie régionale durant une période morte de l'année, par l'afflux des dollars dépensés par les touristes que l'événement attire.

Mais, dans la région de Rimouski, il semble que les citoyens croient encore que le Festival d'automne est une occasion de s'amuser durant une période morte de l'année; et c'est pourquoi ils ont réclamé le droit de participer tout autant que les "étrangers" aux activités, surtout à cette fameuse chasse des faisans.

Les dirigeants du Festival d'automne de Rimouski décidèrent donc qu'au lieu de permettre aux chasseurs "étrangers" de réserver leur place longtemps d'avance (par écrit ou par téléphone), tous les sportifs intéressés à participer à la chasse

des faisans devaient se procurer leur billet d'inscription la veille du jour où ils désiraient chasser.

Et c'est ce qui provoque l'ire des sportifs "étrangers" à la région: vaut-il vraiment la peine, se demandent ces touristes, de passer trois jours à Rimouski pour faire la queue devant un guichet du Colisée et risquer de n'avoir même pas la chance de participer à la fameuse chasse? On connaît la réponse que ces chasseurs ont donné à leur question: ils ont décidé de rester chez eux dorénavant! Les dirigeants du Festival d'automne de Rimouski ont cru, à tort, que les chasseurs participeraient aux autres activités du festival en attendant leur chance d'obtenir un billet de participation à la chasse (dépensant ainsi leurs dollars touristiques dans la région) alors que ces chasseurs ne vont là que pour chasser le faisans.



### Bonne chasse!

Pour ceux que ça intéresserait encore de chasser les faisans à un coût relativement modique, je vous rappelle que le Festival d'automne de Rimouski tient trois journées de chasse (soit le samedi 9, le dimanche 10 et le lundi 11 octobre, c'est-à-dire durant la prochaine fin de semaine).

D'une part, vous pouvez participer à une chasse sous forme de "battues", dans des sentiers spécialement aménagés sur un terrain du 5e Rang du village Les Hauteurs (une heure de trajet en automobile à partir de Rimouski), où vous pouvez participer à une chasse conventionnelle dans le parc de Rimouski, où l'on a lancé les faisans d'élevage avant la chasse. Une battue, à Les Hauteurs, dure envi-

ron deux heures, tandis que la chasse conventionnelle, dans le parc provincial de Rimouski, dure la journée entière (tout comme si vous alliez à la chasse du "petit gibier").

Il en coûte maintenant \$12.00 pour participer à une battue à Les Hauteurs et \$15.00 pour une journée de chasse des faisans dans le parc de Rimouski. La hausse du coût est due à l'augmentation du prix des faisans d'élevage. Tel que précisé, vous devez vous procurer vos billets, entre 17h et 21h, au Colisée de Rimouski, la veille du jour où vous désirez chasser; il est impossible de réserver son billet à l'avance et il faut être là pour l'acheter...

Vous devez être muni de votre certificat du chasseur et du permis de chasse du "petit gibier" (\$4.25), avant d'acheter votre billet de participation à la chasse des faisans. Les armes dont l'utilisation est permise sont les fusils de jauge 28, 29 16 et 12, ainsi que du fusil de calibre .410; l'utilisation de toute carabine, y compris celle de calibre .22, est interdite. Dans vos fusils, vous devez utiliser des cartouches contenant des plombs pas plus gros que ceux du numéro 6 (c'est-à-dire que sont permis les plombs des numéros 6, 7½, 8, 8½, etc., quoique l'usage des cartouches contenant des plombs du numéro 6 soit recommandé).

Contrairement à l'habitude prise durant les années précédentes, les dirigeants du Festival d'automne de Rimouski ont décidé de laisser les sportifs se débrouiller pour se rendre jusqu'au parc provincial de Rimouski, alors qu'on se chargeait antérieurement de leur transport dans des autobus scolaires. Les chasseurs se rendent à la barrière du parc et des représentants du Festival se chargent tout simplement d'aller les reconduire jusqu'aux sentiers qui leur sont assignés, puis d'aller les y reprendre à l'heure convenue.

Dans le cas des battues dans le 5e Rang du village de Les Hauteurs, les chasseurs doivent aussi s'y rendre selon leurs propres moyens, en arrivant au moins 30 minutes avant l'heure prévue pour le début de la battue assignée.

# Avant l'hiver: 3 précautions pour votre voiture.

## Service hors-pair

# Graissage, changement d'huile et filtre

- le changement d'huile comprend jusqu'à 4 pintes d'huile à moteur Esso Extra
- filtre à huile neuf
- graissage complet du châssis; supplément pour raccords de graissage selon les cas.

# 988

OU MOINS

## Inspection mécanique gratuite: 56 opérations

Cette inspection gratuite comprend la vérification des 56 points mécaniques essentiels au bon fonctionnement de votre voiture. Elle est accompagnée d'un rapport écrit et d'un devis des réparations nécessaires. Comme cette inspection gratuite ne se fait que sur rendez-vous, ne tardez pas à vous renseigner auprès du détaillant participant du Service hors-pair.

## Nouveau prix réduit. 4 pintes d'antigel Esso-Rad sous paquet souple

Renseignez-vous sur la mise de l'antigel dans votre radiateur. Pour ne pas avoir d'ennuis, il faut que le système de refroidissement puisse affronter les plus grands froids. Vous pouvez mettre vous-même l'antigel dans le radiateur ou, moyennant une somme modique, le détaillant du Service hors-pair en fera le rinçage puis le remplira d'antigel Esso Rad. C'est une protection dont vous ne pouvez pas vous passer.



Tous les travaux effectués sont garantis pour 90 jours ou 4000 milles. Pour la plupart des voitures, et chez les détaillants participants du Service hors-pair, vous ne payez pas plus que les prix indiqués dans cette annonce. Pour vos achats, vous pouvez vous servir de votre carte de crédit Esso. La majorité des stations Esso acceptent également la carte Chargex et la carte Master Charge.

CETTE OFFRE EXPIRE LE 23 OCTOBRE 1976.

Avec nous,  
vous faites  
du chemin



# Chez A. Bélanger, 17 jours de négociations n'aident rien

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — A l'issue d'une période de 17 jours de négociations intensives, l'incertitude persistait toujours hier, quant à un règlement prochain du conflit de travail qui perdure depuis plus de cinq mois chez A. Bélanger Ltée, de Montmagny.

D'une part, les quelque 410 grévistes syndiqués avec la CSD ont accepté de nouvelles offres consenties par la partie patronale au plan salarial et des clauses normatives.

Par contre, le point principal du litige, qui porte sur l'abolition du "plan boni", a été laissé en suspens. L'assemblée syndicale a décidé de se donner quelques jours

de réflexion et de reporter à samedi prochain une décision susceptible d'entraîner de fortes dissensions.

Sur cette question prioritaire de la disparition du système à rendement, la compagnie a formulé une proposition mitigée, qui aurait pour effet d'en laisser le choix aux employés intéressés. L'offre n'accorderait toutefois pas la pleine compensation réclamée par le syndicat pour les membres désireux de s'y soustraire.

De l'avis du gérant du syndicat, M. Georges Clavet, on se retrouverait devant une situation "qui n'a guère avancé". De fait, la compagnie aurait tout bonnement continué d'opposer un refus systématique à l'abolition du "plan boni".

**Autre refus**

Par ailleurs, au lieu de se conformer à la recommandation du conciliateur du ministère du Travail, M. Paul Desharnais, qui avait proposé aux deux parties la forma-

tion d'un comité conjoint décisionnel à ce sujet, la partie patronale n'aurait pas accepté la formule syndicale d'une représentation égale de trois représentants, sous la présidence d'une tierce personne neutre, pour s'en tenir plutôt à réclamer l'égalité des voix.

Dans les circonstances, selon M. Clavet, on se retrouverait devant un comité inopérant, où chaque partie pourrait s'en tenir à ses positions divergentes. Un comité qu'il

a qualifié de "comité de brailleurs" puisqu'à toutes fins utiles chacun pourra y aller de ses représentations, sans la moindre chance d'aboutissement à une solution concrète.

**Offre salariale acceptée pour deux ans**

Concernant les offres salariales, l'acceptation des employés de Bélanger n'a porté que sur la rémunération des deux premières années, alors que la proposition patronale comportait une augmentation

globale de \$1.60 l'heure, pour un contrat de travail de trois ans.

Les grévistes ont ainsi entériné des hausses respectives de 21.7 pour cent ou de \$0.70 pour la première année, et de 11.4 pour cent ou de \$0.45, pour la deuxième année, refusant ainsi de donner leur approbation à l'augmentation de \$0.45 prévue pour la troisième année. Pour la première année, le salaire moyen serait donc porté de \$3.22 à \$3.92 de l'heure.

Au secteur des clauses normatives, certaines améliorations jugées satisfaisantes ont été accordées par la partie patronale, notamment celle de l'inclusion d'un ajustement de 10 pour cent dans l'application des normes de production.

La compagnie aurait encore consenti certains autres avantages, notamment au secteur des fêtes chômées, de la rémunération des vacances, congés pour décès et autres.

## Cliche: ma commission n'a pas été anti-syndicale

par Louis LA ROCHELLE

(PC) — Le juge Robert Cliche, membre de la Cour provinciale du Québec, se défend bien d'avoir mené une entreprise anti-syndicale lorsqu'au printemps 1975, il a présidé aux travaux de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale sur les chantiers de construction.

Le juge Cliche, qui est maintenant affecté à l'application de la loi québécoise sur le recouvrement des petites créances, se confiait hier au reporter de l'émission "Propos et confidences", pré-enregistrée et diffusée sur le réseau français de la Société Radio-Canada.

"Nous avons peut-être fait mal aux syndicats, a déclaré le juge Cliche, mais ce n'était pas là notre intention".

"Il s'agissait pour nous, a-t-il poursuivi, d'administrer une médecine à un corps malade."

Le juge Cliche qui, de 1965 à 1972, avait été au Québec le chef du Nouveau parti démocratique, a du reste observé que les reproches que la commission a adressés à certains syndicalistes portaient en outre à l'égard de certaines personnalités du secteur

patronal et aussi, "à l'égard de certains agents gouvernementaux qui ont fait preuve de graves manquements à l'éthique".

Le magistrat a révélé qu'au début des travaux de la commission, il s'était mépris sur le mandat réel qui lui était confié.

"Je croyais, a-t-il déclaré, que notre mandat n'était limité qu'aux incidents malheureux de LG-2, mais je me suis vite rendu compte que nos recherches allaient et devaient aller beaucoup plus loin".

M. Cliche a avoué avoir été déçu de découvrir que "plusieurs des nôtres n'avaient pas le sens des responsabilités".

"J'ai été découragé de voir jusqu'à quel point des compatriotes pouvaient descendre bas".

Admettant avoir été silencieux depuis le dépôt de son célèbre rapport en mai 1975, le juge Cliche a déclaré que son travail n'a pas été facile.

"Cela n'a pas été facile. Mais je n'ai pas eu peur des menaces qu'on m'a alors proférées. Elles n'étaient pas sérieuses. Je ne croyais pas, a-t-il conclu, aux genres de menaces qu'on me faisait."

### sondage gallup

**62% des Canadiens désapprouvent la grève du 14**

Les Canadiens en majorité (62 pour cent) estiment que le Congrès du travail du Canada agit en irresponsable en demandant la tenue d'une grève générale, le 14 octobre, premier anniversaire du programme de lutte contre l'inflation. Seulement 32 pour cent sont d'avis contraire et 13 pour cent sont indécis.

Même dans les foyers de travailleurs syndiqués, une bonne majorité (58 pour cent) estiment également qu'il s'agit d'un geste irresponsable. Quant à la probabilité d'un appui significatif de la part des groupements qui n'ont pas d'affiliation syndicale, il ne s'en trouve que 19 pour cent à croire. Dans les maisons où vivent des membres de syndicats, il y en a un peu plus à envisager cette probabilité, dans une proportion très faible (22 pour cent).

Ce sondage, auprès de 1,063 Canadiens de 18 ans et plus, remonte à la mi-septembre. C'est la sorte d'échantillonnage qui rend compte de la réalité, à 4 pour cent près, dix-neuf fois sur vingt.

Voici les questions posées:

"Le Congrès du travail du Canada a lancé un appel en vue d'un débrayage d'une journée, le 14 octobre, pour protester contre le contrôle des salaires. Certains ont appelé ce mouvement "une journée nationale de protestation" et d'autres "une grève générale". A votre avis, le CTC se conduit-il ainsi d'une manière irresponsable ou non?"

"Le CTC espère qu'il aura l'appui d'une grève de sympathie des groupements sans affiliation syndicale. Pensez-vous que ce sera le cas?"

Responsabilité	National	Syndicalistes	Autres
Oui	25	32	21
Non	62	58	64
Indécis	13	10	15

L'appui des autres	Oui	Non	Indécis
Oui	19	22	18
Non	63	64	63
Indécis	18	14	20

## Pas de prestation avant 12 semaines de travail

MONTREAL (PC) — Selon un fonctionnaire de la Commission d'assurance-chômage (CAC), le gouvernement fédéral envisage de porter de 8 à 12 semaines la période minimum durant laquelle une personne doit tra-

vailer pour être éligible à des prestations. Le fonctionnaire a toutefois souligné que ce changement n'est qu'une suggestion, laquelle n'a pas encore été présentée au parlement.

# SUPER VENTE

## LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

**Des ventes comme ça, y'en a qu'au Syndicat**

### 'Plein Jour Bouclé'

## économisez jusqu'à 3<sup>53</sup> la verge

### Une belle façon de filtrer la lumière

Plein Jour Bouclé. Lavable à la machine. 100% polyester. 118 po. de largeur. Choix de 15 teintes assorties en magasin. Léger supplément pour la confection. Minimum 2 semaines de livraison.

Rég. 17.00 v.l.

## Super-Prix 13<sup>47</sup> v.l.

## 'Crystalflor' de Domco

### Couvre-plancher coussiné en vinyl. Sans cirage. 12 pi. de largeur. Choix de 4 motifs.

Rég. 6.95 v.c.

## Super-Prix 5<sup>97</sup> v.c.

## Tapis 'SAXONY'

### Une bouffée de chaleur Pour votre intérieur. Traitement ZEPEL. Contrôle antistatique. 100% nylon. 12 pi. de largeur. Choix de 15 teintes unies. Tapis 1re qualité.

Rég. 12.95

## Super-Prix 10<sup>97</sup> v.c.

# Réduction de l'évaluation d'Aigle d'Or à St-Romuald

par Gilles PEPIN

**SAINT-ROMUALD** — La municipalité de Saint-Romuald est aux prises avec un jugement de la cour provinciale, qui risque d'entraîner des conséquences dans plusieurs autres villes québécoises, concernant l'évaluation foncière dans l'industrie.

Ce conseil municipal a décidé, lundi soir, d'en appeler de la

décision du juge Georges Chassé, qui a conclu que des réservoirs de Golden Eagle Canada Limited, au sens de l'article 12 de la loi sur l'évaluation foncière, ne peuvent être considérés comme des bâtiments, et sont donc non imposables, en servant à l'industrialisation de produits.

C'est le mot "bâtiment" qu'il s'agit de faire définir par la Cour d'appel, a déclaré, hier, le maire de

Saint-Romuald, M. Paul-Emile Dubé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la ville de Saint-Romuald voit contester son rôle d'évaluation par la société Aigle d'Or. Mais dans les dossiers précédents, qui se rapportaient aux années 1969, 1970 et 1971, elle a gagné jusqu'en Cour suprême, dont la décision lui est parvenue hier. Le dossier le plus récent se rapporte à l'année 1972 et il aura forcément des conséquences sur les

années subséquentes, puisqu'il fait référence à la loi actuelle, en vigueur depuis le 1er janvier 1972.

**Graves pertes de revenus**

Par le jugement d'une trentaine de pages, signé à Québec le 27 septembre dernier, la ville de Saint-Romuald se voit modifier considérablement son rôle d'évaluation pour 1972 et les années subséquentes; ce qui l'obligerait à des remboursements de taxes en faveur de la firme Aigle d'Or totalisant \$96,000 et même à des déboursés pouvant atteindre avec les intérêts la somme de \$150,000.

Toutefois, selon Me Pierre Delisle, de la firme Tremblay, Pinsonneault et Associés, à qui la municipalité de Saint-Romuald a confié le dossier, le juge Chassé peut s'être trompé en droit. D'après Me Delisle, habitué à discuter des problèmes municipaux, il apparaît impossible de conclure qu'un réservoir, au sens de l'article 12 de la loi de 1972, peut être considéré comme un bâtiment s'il sert à contenir un produit fini, et qu'il ne peut plus être ainsi considéré si le produit pétrolier qui y circule n'est pas un produit fini.

En décidant de porter la cause en appel, le conseil de ville de Saint-Romuald a signalé l'importance du principe à faire déterminer par les tribunaux. Il considère, de l'avis de son procureur, que dans

la loi il est simplement dit que des bâtiments servant à des fins d'industries sont des biens devant être portés au rôle d'évaluation et devant faire l'objet d'une taxation aux fins municipales.

Si le raisonnement mentionné dans le jugement du juge Chassé est appliqué partout, les rôles d'évaluation n'ont pas fini d'être amputés, admet-on dans les milieux municipaux.

Pour l'avenir, cela pourrait constituer un grave problème à Saint-Romuald, par exemple, l'évaluation des biens d'Aigle d'Or atteint maintenant \$28 millions, ce qui représente un peu plus que la moitié de l'évaluation industrielle de cette municipalité. Si la Cour d'appel maintient la décision de la cour provinciale, on s'imagine l'impact que subira le budget de la municipalité.

**De \$15 millions à \$8 millions**

Golden Eagle Canada Limited, en prenant des procédures judiciaires, en 1973, en appelait d'une décision du Bureau de révision d'évaluation, qui avait maintenu à \$13,763,780 la valeur imposable de ses immeubles et à \$1,469,620 la valeur non imposable mais sujette à compensation.

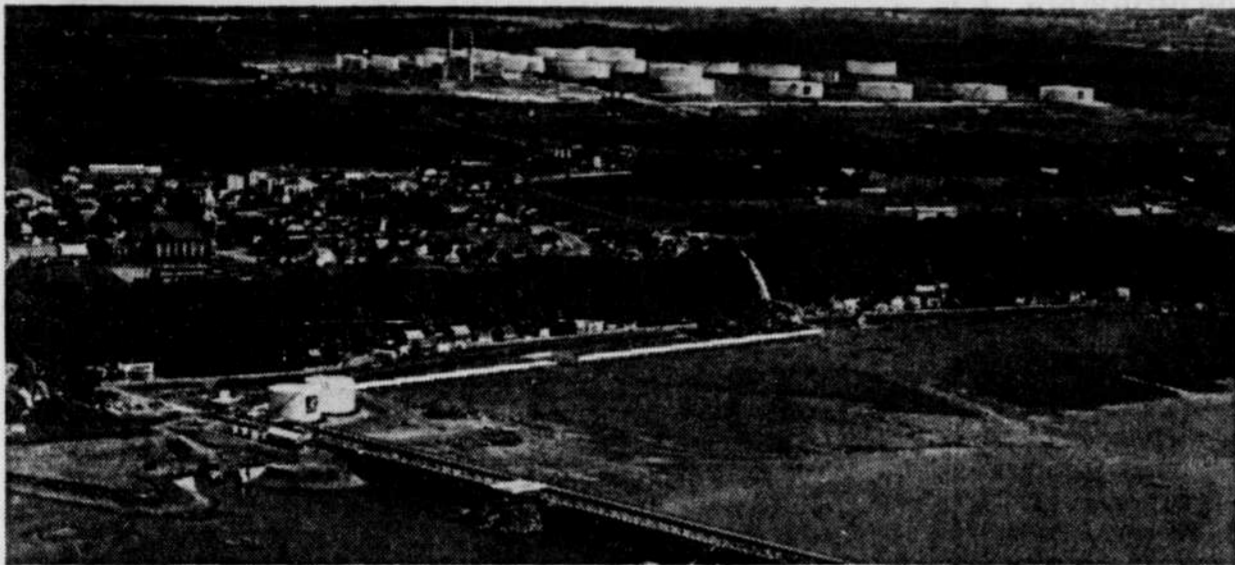
Le tribunal a considéré entre autres choses que le premier paragraphe de l'article 12 de la loi de

l'évaluation foncière prévoit la non-inscription au rôle de certaines catégories d'immeubles et, notamment, de ceux destinés ou utilisés principalement à des fins d'industrie et de lutte contre la pollution.

La cour a conclu, "sans aucune hésitation", que non seulement des réservoirs ne sont pas destinés à loger des choses mais sont plutôt "destinés", tant par leur équipement que par leur utilisation, à l'industrialisation de produits. Un témoin, lit-on dans le jugement, a expliqué comment, par le jeu de réservoirs et de mélange de produits de base Golden Eagle en arrive à faire des produits.

Il va de soi, puisqu'il s'agit d'une entreprise qui exploite une industrie pétrochimique, que les modes d'industrialisation s'éloignent des concepts séculaires de "mécanique", "machines" ou "machinerie" et qu'il s'agit davantage de procédés ou processus d'industrialisation, a soutenu le juge de la cour provinciale.

Le juge Chassé a donc décrété l'annulation, à toutes fins que de droits, de la décision du Bureau de révision d'évaluation. Il a en même temps modifié le rôle d'évaluation de façon à ce que la valeur taxable des immeubles de la raffinerie y soit portée au montant de \$8,171,160 et la valeur non imposable mais sujette à compensation à la somme de \$7,063,240.



Les réservoirs d'Aigle d'or ne peuvent être considérés comme des bâtiments.

PÂTISSERIE

**Woolworth**  
Mail St-Roch

En spécial du 7 au 16 octobre



**PÂTÉS**  
aux huîtres  
fraîches

Prix  
Woolworth  
79¢

En spécial

2 pour **\$1<sup>25</sup>**

**ECONOMISEZ 33¢**

Tous ces produits sont frais du jour de notre cuisine

**GÂTEAU**  
demi-lune

chocolat,  
fraises,  
érable.

Prix Woolworth \$1.29

En  
spécial à

**99¢**

**ÉCONOMISEZ 30¢**

POUR VOS RECEPTIONS

Choix de viandes — Salades — Sandwichs  
Hors-d'oeuvre — Canapés — Pâtisseries

Pour réservations: 523-5793  
529-8801

**Woolworth**

ST-ROCH SEULEMENT — TEL.: 523-5793

encore  
un special  
*Laval*



**MARGARINE**  
(Rabais-spécial)

Du 4 au 16 octobre margarinez à prix moindres! Durant cette quinzaine, la margarine Laval vous est offerte à 10 cents de moins la livre. Votre agent laitier Laval est en mesure de vous faire bénéficier de cet autre spécial Laval.

Profitez de l'occasion. La margarine Laval à dix cents de moins la livre. C'est une bonne manière de réduire les frais de votre margarinage.

**Québécois  
pur lait**



**10¢** Ce coupon a une valeur de \$0.10 de rabais à l'achat d'une livre de margarine Laval. Remettez-le à votre agent laitier. Cette offre est en vigueur jusqu'au 16 octobre inclusivement. **10¢**

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

**10¢ Laval 10¢**

# Selon Jean-Marie Pelletier, député de Kamouraska-Témiscouata

## Approvisionner les scieries existantes avant d'en créer

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Avant d'ouvrir de nouvelles scieries, il faut d'abord assurer l'approvisionnement des moulins déjà existants dans la région.

"C'est là ma position, qui n'est pas nécessairement opposée au projet de Pohénégamook", a déclaré ces jours derniers au SOLEIL le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean-Marie Pelletier, en réponse à des accusations d'ingérence et d'obstruction dans les démarches de cette municipalité visant le remplacement de la scierie Guérette.

Selon des porte-parole de Pohénégamook, l'intrusion du député libéral dans le dossier risquait de compromettre ou du moins de retarder encore le projet local déjà vieux de quatre ans d'une industrie de relève, et surtout la réalisation de la promesse écrite de l'administrateur des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, d'approprier à cette fin 5 millions de pmp de bois de la forêt publique régionale.

Disant qu'il n'est nullement impliqué dans cette promesse, M. Pelletier s'est par ailleurs déclaré préoccupé davantage par le droit qu'ont les industries déjà dans la région d'être assurées d'une alimentation en bois suffisante à leurs besoins.

A son avis, il ne résulterait rien de bon à créer une quinzaine de nouveaux emplois dans un endroit, si c'est aux dépens d'une perte double ou triple ailleurs, parce que les autres entreprises du milieu pourraient crever d'un manque de bois.

D'abord et avant tout, a ajouté le député, il faut garantir la survie des usines déjà en place et "qu'on réussit à peine à fournir en bois", étant donné que la région en compte déjà cinq, soit les scieries de Robert Landry, à Saint-Alexandre, de Chénard & Fils, à Saint-Éleuthère, de Lomer Pelletier et de Montcalm Simard, à Rivière-Bleue, et d'Alonzo Lemay, aux Étroits.

M. Pelletier s'en est également pris aux reproches qui lui ont été faits de ne pas avoir appuyé les demandes de Pohénégamook, quand

c'était le temps, pour affirmer au contraire qu'il avait participé activement aux en-

treuves des représentants de Pohénégamook avec le ministre des Terres et Forêts.

Il a finalement déclaré ne pas avoir compris pourquoi les représentants de Pohé-

gamook s'étaient lancés dans des déclarations intempestives et pouvant compromettre

leurs chances de succès, avant même que ne soit terminée la période de dix jours

d'attente qu'avait demandée le ministre Normand Toupin, pour se prononcer sur une

reconsidération de son refus au projet de scierie de Pohénégamook.

# SKmart

donne toujours satisfaction

En vente du 6 au 9 octobre • Tant qu'il y en aura • Nous nous réservons le droit de restreindre les quantités.



**JUPE DENIM DÉLAVÉ**

Jupe de denim de coton, poches et glissière avant, 3 styles: jeunes filles 8-16.

Prix spécial **6<sup>66</sup>**



**ROBE DE NUIT ROBE DE RÊVE**

Soyeuse robe de nuit au col arrondi, bord arrondi, fente latérale sensuelle; belles teintes nocturnes en rose, bleu ou jaune; P. M. G.

Prix K mart **3<sup>99</sup>**



**LA CHALEUR ET L'ÉLÉGANCE D'UNE VESTE NYLON**

Viennent l'hiver et ses grands froids. Cette veste de nylon "Polar Shield" vous protégera. Doublure de nylon piquée. Rembourrage de fibre polyester. Jolies couleurs. Garçons 8-18.

\*Marque déposée.

Prix K mart **14<sup>66</sup>**

### Enquête chez les petits propriétaires forestiers de Stanstead

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Une enquête faite auprès de 150 petits propriétaires forestiers du comté de Stanstead, dès cet automne, permettra à l'Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE) de connaître davantage le potentiel forestier de cette région et surtout de déceler l'intérêt que porte le petit propriétaire forestier pour son boisé.

En communiquant ce renseignement au SOLEIL, l'ingénieur forestier et directeur général de l'AFCE, M. Lucien Bédard, a révélé que l'assemblée générale annuelle de l'association aura lieu, demain le 7 octobre, à Lac-Mégantic.

Ce qui a amené l'association à faire une telle enquête dans le comté de Stanstead, a ajouté M. Bédard, "c'est que dans cette région où le potentiel des fermes forestières est énorme, plusieurs propriétaires de lots boisés délaissent l'agriculture pour céder leurs terrains aux prix alléchants qu'offrent les citadins pour posséder un coin de campagne".

Trop souvent, dit-il, ces citadins avides d'espaces verts délaissent l'agriculture pour s'adonner à l'utilisation non consommatrice des lieux, car ils préfèrent garder leur boisé vierge.

Depuis les cinq dernières années, ce sont de telles enquêtes dans les comtés de Richmond, Compton, Shefford, Arthabaska et Missisquoi, qui ont permis d'établir que dans ces comtés ruraux de la région des Cantons de l'Est, "la forêt ne joue pas actuellement un rôle économique aussi important que peut le croire la population".



**CARDIGAN pour JEUNES FILLES**

Cardigan moulant avec ceinture, manches longues et col profond en V, 100% acrylique, belles combinaisons de teintes, P. M. G.

Prix spécial **5<sup>88</sup>**

**VELOURS CÔTELÉ pour JEUNES FILLES**

Pantalon de velours côtelé de style western, passants de ceinture, empiècement arrière à la taille, bleu, marine, roux, vert, bourgogne, brun. Taille 8-16.

Prix spécial **4<sup>99</sup>**



**CHEMISE 100% NYLON pour GARÇONS**

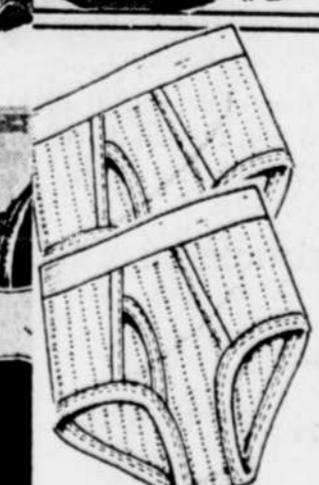
Motif photo devant, col rond à côtes.

Prix K mart **1<sup>66</sup>**

**CHEMISIER 100% NYLON pour FILLETES**

De nylon égayant, blouse de style chemisier, 6 motifs, taille 4-6X.

Prix K mart **1<sup>97</sup>**



**CALEÇON DE COTON pour GARÇONS**

siège double, coutures bordées, blanc; P. M. G.

Prix K mart **2<sup>77</sup>**



**COLLANT SANS COUTURES**

Choix de couleurs: 4-6X, 7-9.

Prix K mart

**99<sup>c</sup>**

# La politique sur les petits abattoirs est à réviser

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Les militants libéraux des comtés de Bellechasse, Kamouraska-

Témiscouata, Montmagny-l'Islet et Rivière-du-Loup se sont prononcés à forte majorité, dimanche à Rivière-du-Loup, pour la révision de la position du gouvernement du

Québec à l'égard des petits abattoirs et de l'exclusivité accordée aux Offices de producteurs, dans la mise en marché du bois des producteurs privés.

Ce ne sont pas les petits abattoirs des régions rurales, à qui sont appliquées le plus durement les exigences nouvelles en matière de salubrité et d'hygiène, qui sont

responsables de la viande avariée mise sur le marché, a signalé un représentant de l'Ordre des médecins-vétérinaires. Dans une législation passée à toute va-

leur, le gouvernement a décrété la mort des petits abattoirs et la disparition de cette concurrence aux grosses entreprises, s'il maintient des normes pouvant leur exi-

ger des investissements importants de \$200,000 ou plus.

Ces arguments et d'autres interventions qui révélaient

un ressentiment tenace à l'encontre de la législation ont entraîné un durcissement d'une proposition initiale déjà très "comprehensive", soit l'option pour tous les abattoirs de 25 bovins et plus de pouvoir continuer leurs opérations. Ce chiffre de production minimum a été ramené à cinq bovins.

## Ouverture de la mise en marché du bois

Les militants libéraux de la région des Alléganys ont également adopté une autre résolution s'attaquant à une récente législation gouvernementale, qui causera certainement des maux de tête au nouveau ministre des Terres et forêts, M. Normand Toupin, l'une des personnes-ressources du congrès régional.

Passée en vitesse et d'une façon qui ne permettait pas de droit de réplique aux représentants des Offices de producteurs, cette recommandation revendiquait l'abolition de l'exclusivité de mise en marché accordée aux Offices, pour en élargir les droits et privilèges à toutes les associations de propriétaires de boisés qui en feront la demande.

A cet atelier de travail sur les "affaires régionales", qui regroupait la plupart des quelque 1,000 participants au congrès, d'autres résolutions ont recommandé l'emplacement de l'Isle Verte comme l'un des sites à retenir pour l'implantation d'un port pétrolier; la classification de la maison du Notaire, de Trois-Pistoles, comme monument historique; la transformation de l'hôpital Sacré-Coeur, de Rivière-du-Loup, qui doit être prochainement désaffecté, en un centre de détention pour jeunes délinquants.

## Retour à la région administrative de Québec

A la suite d'une verte dénonciation du député de Rivière-du-Loup, M. Paul LaFrance, le congrès libéral a également exigé le retour de la sous-région de Rivière-du-Loup à la région administrative 03 de Québec, en ce qui concerne le ministère du Tourisme, chasse et pêche.

Pour s'être arrogé l'autorité sans aucune consultation préalable de réifier cette sous-région dans la région administrative de l'Est du Québec, le député LaFrance a demandé au premier ministre Bourassa la destitution du nouveau sous-ministre du Tourisme, M. Michel Duchesneau.

## Charlevoix réclame plus de subsides pour le grain de provende

par J.-Thérèse LEGENDRE

POINTE-AU-PIC — Le député de Charlevoix aux Communes s'est élevé contre le taux de subsides au transport des grains de provende accordé pour Charlevoix.

Dans de nombreuses interventions faites auprès du ministre de l'Agriculture M. Eugene Whelan, M. Charles Lapointe a fait valoir jusqu'où le taux de \$3.40 la tonne, préliminairement établi, pouvait être préjudiciable aux producteurs, éleveurs et fermiers de Charlevoix.

Selon le député de Charlevoix, 80 pour 100 de l'entreposage des provendes se fait à La Malbaie, soit à 90 milles de Québec. Or, la route entre Québec et La Malbaie est l'une des plus accidentées de la province, se situant en pleine montagne.

Pour une distance à peine supérieure sur la rive sud, Rivière-du-Loup se voit attribuer un taux de \$7.60 alors que cette ville est reliée à Québec par une autoroute sans aucune côte. Kamouraska, sur la même autoroute et à distance égale de Québec que La Malbaie, jouit d'un subside de \$6.20 la tonne.

Appuyée par des télégrammes de nombreux fermiers et industriels de Charlevoix, l'intervention de M. Charles Lapointe a donné lieu à une révision du taux de \$3.40 qui a été porté à \$5.20 pour Charlevoix.

# FESTIVAL de VALEURS d'Automne



## VESTES "D'AVIATEUR" DOUBLÉES DE POIL

Une veste toujours très en demande, style "aviateur" faite de Nylon Flight Satin\*, un tissu très chaud. Doublure complète en poil acrylique et garnitures Sherpa\*. Teintes masculines. P.M-G-T.G.  
\* Marques déposées.

**14<sup>86</sup>**

Spécial K mart



## ANORAK POUR GARÇONS (P-TG)

D'ALLURE DUVETEUSE

Exterieur en nylon, rembourré de 10 oz de fibre polyester et doublure en nylon. Glissière sur toute la longueur. 2 poches fendues avec fermeture à glissière. Capuchon détachable.

Prix K mart

**12<sup>77</sup>**

## VESTES DE SKI POUR HOMMES

Exterieur 100% nylon. Chaud doublure en poil acrylique Orion\*. Manches en tricot. Poches fendues. Couleurs piquantes. Hommes: P.M-G-T.G.  
\* Marque déposée.

Spécial K mart

**10<sup>88</sup>**



## VESTE CONÇUE POUR FAIRE FACE AUX DURS HIVERS CANADIENS

Veste plaid aux teintes riches, avec garnitures en cuir retendu, corps doublé de poil acrylique et manches doublées de nylon piqué. Fermeture avant et manches à boutons-pression. Hommes: petit, moyen, grand, très grand.

Prix K mart

**17<sup>83</sup>**

## De bonnes chaussures à bon prix?... il n'y a pas à hésiter! Bottes d'hiver pour enfants

Bottes de caoutchouc imperméables, munies d'une chaude doublure pour l'hiver. Rouge, bleu ou brun. Pointures: 5-13.

Prix K mart

**6<sup>12</sup>** pai.



## PANTOUFLES POUR DAMES

Des pantoufles à enfiler, genre mules, à épaisse semelle de mousse. Teintes de rose, bleu, jaune ou beige. P-TG.

Prix K mart

**1<sup>62</sup>** paire



## PANTALONS HABILÉS

Pantalon evase très habillé, en polyester infroissable, poches à l'avant et à l'arrière et ourlet non fini. Teintes automnales. Tailles: 32-42.

Spécial K mart

**11<sup>56</sup>**

## CHEMISES SPORT

Chemises en velours côtelé, 70% coton et 30% polyester. Devant avec patte de boutonnage. S'ajustent bien au corps. Ravissantes couleurs. Hommes: P.M-G-T.G.

Spécial K mart

**8<sup>44</sup>**